

Le Président de la République ordonne la reconstruction des parties endommagées de la mosquée de Walata

Lire page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 8850 DU MARDI 06 AOUT 2024

AMI  
Agence Mauritanienne d'Information

PRIX : 20 MRU

Nominations par décrets du Commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile et d'une Commissaire à la sécurité alimentaire

Lire page 4

## Le Président de la République charge le Premier ministre de proposer la composition du nouveau gouvernement

Le Président de la République, monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu lundi, au Palais présidentiel à Nouakchott, le nouveau Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, à qui il a remis la lettre de nomination.

« J'ai eu l'honneur d'être nommé Premier ministre par Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et j'ai l'honneur de proposer la composition du nouveau gouvernement » a déclaré Monsieur Ould Diay à l'issue de l'entretien. Il a ajouté que Son Excellence le Président de la République lui a demandé de proposer une équipe gouvernementale capable de mettre en œuvre le programme sur la base duquel le peuple mauritanien l'a élu lors de la présidentielle du 29 juin 2024, une équipe gouvernementale homogène, expérimentée et compétente.

Le nouveau Premier ministre a aussi félicité son prédécesseur, Mohamed Ould Bilal Messoud et le gouvernement sortant pour les grands efforts consentis et les résultats significatifs obtenus

Lire page 3



## La Présidence de la République annonce la formation du nouveau gouvernement



Le ministre secrétaire général de la Présidence, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, a annoncé, mardi, au cours d'un point de presse à la Présidence, la formation du nouveau Gouvernement.

« La composition du gouvernement reflète la priorité accordée par le Président de la République à la jeu-

au développement local et traduit, dans sa structure, un souci évident de fluidité et d'efficacité du travail gouvernemental, y compris l'élargissement des mandats des secteurs, la fusion d'autres et la création de nouveaux départements, comme l'exige la mise en œuvre harmonieuse et efficace du programme électoral de Son

Décrets présidentiels portant nominations du ministre secrétaire général de la présidence, du ministre chargé de cabinet de la présidence et de deux ministres conseillers à la Présidence.



La Présidence de la République a rendu publics, lundi, quatre décrets.

Le premier est relatif à la nomination de M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf ministre secrétaire général de la Présidence de la République. Le deuxième est relatif à la nomi-

ministre chargé de cabinet de la Présidence de la République.

Le troisième et quatrième décret portent nominations de M. Mohamed Ould Abdallahi Ould Ethmane et Mme Ba Aïssata Yahya ministres conseillers à la Présidence de la République.

## Le wali de l'Inchiri insiste sur la réussite de l'agriculture pluviale

Le wali de l'Inchiri, M. Idriss Demba Coréra, a présidé lundi une réunion de sensibilisation pour discuter des moyens les plus efficaces de faire de l'agriculture pluviale un succès pour l'année 2024.

La réunion tenue au début de la saison des pluies, s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour développer l'agriculture pluviale et assurer une utilisation optimale de toutes les terres agricoles de l'Inchiri.

Dans son allocution, le wali a souligné que l'agriculture est une des préoccupations du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani car c'est un moyen de réaliser l'autosuffisance alimentaire ; il a souligné qu'il reconnaît l'importance de l'agriculture et la nécessité d'exploiter toutes les terres agricoles.

Il a indiqué que cette réunion intervient sur la base de la circulaire du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation visant à prendre

des mesures pour assurer la réussite de l'agriculture pluviale, notant à cet égard que tout pays qui n'a pas atteint l'autosuffisance dans le domaine alimentaire a sa souveraineté limitée, d'où la nécessité pour tout le monde de redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif. Le wali a indiqué que la population locale est appelée à se tourner vers l'agriculture afin d'atteindre l'autosuffisance au niveau de la wilaya, notant que les autorités les accompagneront en termes de semences, de clôtures, d'intrants agricoles etc. Les élus ont mis en exergue l'importance de la rencontre, soulignant qu'ils sont prêts à sensibiliser à l'importance de l'agriculture pluviale et à les soutenir pour assurer l'irrigation des zones où se trouvent des barrages et des digues, relevant que l'agriculture est une source essentielle de subsistance et qu'elle a connu récemment un délaissement malgré la mécanisation et les méca-

nismes qui permettraient d'obtenir les meilleurs résultats avec le moins d'efforts possibles.

Les participants ont loué les avantages de l'agriculture pluviale, qui est une culture locale qui constituait jusqu'à récemment une source de subsistance pour des milliers de citoyens, soulignant que de nombreux habitants ne pratiquent plus l'agriculture pluviale, ce qui rend impératif la nécessité pour les autorités de les encourager à cultiver et de les accompagner à travers la vulgarisation agricole et la fourniture de clôtures pour assurer l'exploitation de toutes les terres arables au niveau de l'Inchiri.

Ont pris part à cette réunion les conseillers du wali, les hakems des moughataas d'Akjoujt et de Béni-chab, les directeurs régionaux de l'agriculture et de l'environnement et du CSA ainsi que d'autres responsables régionaux.

## Le wali de l'Adrar encourage les agriculteurs

Le wali de l'Adrar, M. Abdallahi Ould Mohamed Mahmoud, a présidé lundi à Atar, une réunion préparatoire du démarrage de la campagne agricole. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a souligné la nécessité de se tourner vers l'agriculture, une importante filière qui permet à la fois aux jeunes d'intégrer la vie active et au pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La réunion avait pour objectif d'élaborer un plan d'action pour recenser les ressources disponibles, mobiliser pour le travail, identifier les besoins, programmer une campagne de sensibilisation des agriculteurs à l'importance de l'agriculture, créer un mécanisme de suivi pour résoudre les problèmes posés aux po-

pulations.

M. Mohamed Ould Chérif Ould Abdallahi, président du conseil régional d'Adrar, a souligné l'importance de la réunion qui intervient au moment où la région d'Adrar a été dotée de machines offertes par le ministère de l'Agriculture, ce qui permettra le développement des zones agricoles de la wilaya.

Le délégué régional de l'Agriculture, M. Lemhaba Ould Bilal, a affirmé que la production de l'année dernière a atteint 600 tonnes grâce à la culture de 2 200 hectares.

Il a indiqué que le plan d'action pour cette année comprend l'identification des zones touchées par les pluies et les eaux de crue, la réparation des barrages, l'acheminement des agriculteurs, la distribution aux

agriculteurs de semences et de matériel de lutte contre les parasites, et la prise en compte de l'importance de l'élaboration d'un plan d'achat et de commercialisation des produits. Pour leur part, les maires de l'Adrar ont passé en revue les problèmes de leurs municipalités, demandant la réparation des digues et des barrages, la fourniture de clôtures et de moyens de transport, et la protection des fermes contre la divagation des animaux.

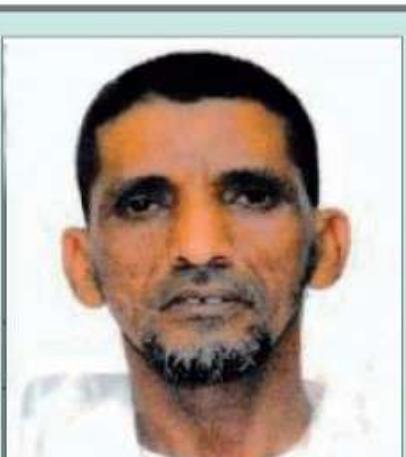
La réunion s'est déroulée en présence du wali mouçaid de l'Adrar, de son directeur de cabinet, des conseillers, des hakems, des maires, de chefs d'arrondissement et d'autorités de sécurité de la wilaya.

## Le billet du mardi

### Mohamed Melainine Ould Abdel Vettah

Le Président de la République démocratiquement réélu au premier tour avec plus de 56,12 % des voix, a été investi pour un second mandat lors d'une cérémonie grandiose au Centre de Conférences Al Mourabitoune. C'était le 1er Août en présence de plusieurs chefs d'Etat, de gouvernement, de représentants d'organisations internationales.

Après son investiture, le Président de la République a nommé un Premier ministre. Il a fait un choix on ne peut plus judicieux. En effet le Président de la République a nommé un de ses plus proches collaborateurs pour traduire dans les faits son ambitieux programme pour développer la Mauritanie sans exclure aucun citoyen.



# HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION



**Directeur de Publication, Directeur Général de l'AMI :**

**Moctar Malal Dia**

**Directeur de la Rédaction :**

**Maarouf Ould Oudaa**

**Rédacteur en Chef :**

**Khalilou Diagana**

**SECRETAIRE DE REDACTION :**

**Abderrahmane Ould Cheikh**

**Chef Desk Maquette :**

**El Hadrami Ould Ahmedou**

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale



الوكالة الموريتانية للأنباء  
Agence Mauritanienne d'information

**FAX: 45 25 55 20**

**E-mail : Chaabrim@gmail.com**

**amiakhbar@gmail.com**

**B P: 371/ 467**

**Direction Commerciale**

**45 25 27 77**

**E-mail: dgsami22@gmail.com**

**Tel: 00222 45 25 27 77**

## Le Président de la République charge le Premier ministre de proposer la composition du nouveau gouvernement



Le Président de la République, monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu lundi, au Palais présidentiel à Nouakchott, le Premier ministre désigné, M. Mokhtar Ould Diay, à qui il a remis la lettre de nomination. A l'issue de l'entretien, le Premier Ministre a fait la déclaration suivante :

“Comme vous le savez, j'ai eu l'honneur d'être nommé Premier ministre par Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et

j'ai l'honneur de proposer la composition du nouveau gouvernement. Son Excellence le Président de la République m'a demandé de proposer une équipe gouvernementale capable de mettre en œuvre le programme sur la base duquel le peuple mauritanien l'a élu lors de la présidentielle du 29 juin 2024, une équipe gouvernementale homogène, expérimentée et compétente. Je sais que cette occasion pour féliciter Son Excellence Monsieur le Premier ministre Mohamed Ould Bilal

et le gouvernement sortant pour les grands efforts consentis et les résultats significatifs obtenus au service du pays.

Enfin, je tiens à souligner que je mesure l'ampleur de la responsabilité et l'importance du défi, et que nous ne ménagerons aucun effort pour être à la hauteur des attentes de Son Excellence le Président de la République.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous”.

## Le nouveau Premier ministre prend fonction

Le nouveau Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, a pris fonction. A l'issue de l'entretien, le Premier ministre sortant, dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, a souhaité la bienvenue et plein succès dans sa grande mission pour le pays au nouveau Premier ministre.

Il a ajouté que le nouveau Premier ministre s'acquittera pleinement de cette tâche, compte tenu de sa grande expérience, de sa compétence et de son dévouement.

Au nom de S.E. le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, il a remercié l'ensemble du personnel du Premier ministère et du Secrétariat général du Gouvernement pour les efforts considérables qu'ils déploient dans la mise en œuvre du programme du Président de la République, et pour leur patience face aux insuffisances, leur souhaitant une carrière administrative réussie ainsi que la santé et le succès à l'avenir.

Pour sa part, le nouveau Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, a remercié le Premier ministre sortant et l'a félicité pour l'excellent travail qu'il a accompli avec l'équipe gouvernementale pour mettre en œuvre le programme du Président de la République au cours du mandat écoulé et pour



avoir travaillé sur les fondements et les mécanismes qui aideront à la mise en œuvre du programme du Président de la République et de ses ambitions pour le pays au cours de son mandat actuel.

Il a ajouté que les orientations et l'expérience du Premier ministre sortant constitueront une grande contribution et une base pour le travail qui sera fait en équipe pour mettre en œuvre ce programme sans délais afin de relever l'énorme défi et d'assumer la responsabilité placée sur ses épaules et atteindre les objectifs attendus par le peuple mauritanien.

S'adressant au personnel du Premier ministère, le nouveau Premier ministre a déclaré : «Nous nous réunirons dès que possible

pour étudier tous les dossiers, mais en attendant, continuez comme vous l'avez fait jusqu'à présent et aucun service ne devra s'arrêter jusqu'à ce que les dossiers soient examinés et classés par ordre de priorité pour nous permettre d'être à la hauteur des attentes de Son Excellence le Président de la République dans l'accomplissement de toutes les tâches qui nous ont été confiées au service de la Nation.

La cérémonie de prise de fonction s'est déroulée en présence de la directrice de cabinet du Premier ministre et de l'ensemble du personnel du Premier ministère et du Secrétariat général du Gouvernement, dont les chargés de missions, les conseillers et les directeurs centraux.

## Décrets présidentiels portant nominations du ministre secrétaire général de la présidence ...

La Présidence de la République a rendu public lundi un décret aux termes duquel M. Moulaye Ould Mohamed Lag-

haf est nommé ministre secrétaire général de la Présidence de la République.

## ... du ministre chargé de cabinet de la présidence ...

La Présidence de la République annonce que par décret publié lundi, M. Nani

Ould Chrougha est nommé ministre chargé de cabinet de la Présidence de la République.

## ... et de deux ministres conseillers à la présidence ...

La Présidence de la République a annoncé que par décret rendu public lundi, M. Mohamed Ould Abdallahi Ould Ethmane a été nommé ministre conseiller à la Présidence de la République.

La Présidence de la République a annoncé que par décret rendu public lundi, Mme Ba Aïssata Yahya est nommée ministre conseillère à la Présidence de la République.

## Le Président de la République ordonne la reconstruction des parties endommagées de la mosquée de Walata



Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a donné des instructions aux autorités administratives locales au niveau de la wilaya du Hodh Charghi pour déterminer l'ampleur des dégâts causés à l'ancienne mosquée de Walata.

Le Président de la République a ordonné aux autorités compétentes de reconstruire les parties endommagées de la mosquée de Walata avec le soin que cette mosquée mérite en tant que lieu de culte et monument historique.

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a indiqué dans un communiqué publié lundi soir, que "Suite aux dégâts causés par les récentes pluies à l'ancienne mosquée de la ville de Walata, qui ont provoqué l'effondrement de certaines de ses fondations et de ses salles, et sur les hautes instructions de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, le wali du Hodh Charghi

s'est rendu à Walata accompagné de techniciens de la wilaya afin de déterminer l'étendue des dégâts causés à ce monument religieux et historique, d'évaluer et de déterminer les moyens les plus efficaces afin de réparer les dégâts enregistrés au niveau de ladite mosquée.

Après avoir examiné et enregistré ces dommages et sur la base de la première évaluation technique, il a été convenu qu'une mission technique doit être dépêchée sur-place pour évaluer les dommages et commencer à aspirer l'eau, et pour commencer les opérations de restauration et de réparation sur une base technique durable, en tenant compte des spécificités de l'architecture locale de Walata, et pour reconstruire les parties endommagées avec le soin qu'elles méritent comme il convient aux maisons d'Allah, au lieu d'une intervention improvisée, qui ne serait pas en mesure de résister aux intempéries.

# La Présidence de la République annonce la formation du nouveau gouvernement

**L**e ministre secrétaire général de la Présidence, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, a annoncé, mardi, au cours d'un point de presse à la Présidence, la formation du nouveau Gouvernement.

«La composition du gouvernement reflète la priorité accordée par le Président de la République à la jeunesse, à la formation professionnelle, à l'éducation et au développement local et traduit, dans sa structure, un souci évident de fluidité et d'efficacité du travail gouvernemental, y compris l'élargissement des mandats des secteurs, la fusion d'autres et la création de nouveaux départements, comme l'exige la mise en œuvre harmonieuse et efficace du programme électoral de Son Excellence le Président de la République » selon le communiqué que voici :

« Suite à l'élection de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, pour un nouveau mandat, et à la démission subséquente du gouvernement conformément aux exigences de la Constitution, Son Excellence a nommé Mokhtar Ould Diay comme Premier ministre et l'a chargé de former un gouvernement intégré et harmonieux, dont les membres se distinguent par leur compétence, leur expérience et leur expertise, pour mettre en œuvre toutes les dispositions de son programme électoral, qui a été approuvé par la majorité du peuple mauritanien.

La composition du gouvernement reflète la priorité accordée par le Président de la Ré-



publique à la jeunesse, à la formation professionnelle, à l'éducation et au développement local et traduit, dans sa structure, un souci évident de fluidité et d'efficacité du travail gouvernemental, y compris l'élargissement des mandats des secteurs, la fusion d'autres et la création de nouveaux départements, comme l'exige la mise en œuvre harmonieuse et efficace du programme électoral de Son Excellence le Président de la République.

Son Excellence a nommé, sur proposition du

Premier ministre, Messieurs et Mesdames dont les noms suivent :

Ministre chargé du secrétariat général du gouvernement : Lam Al-Housseinou

Ministre de la jeunesse, des sports et de la fonction publique : Mohamed Abdallahi Louly

Ministre de la formation professionnelle, de l'artisanat et des métiers : Maalainine Ould Eyih

Ministre de la justice : Mohamed Mahmoud Boya

Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'extérieur Mohamed Salem Merzoug

Ministre de la défense et des affaires des retraités et des fils de martyrs : Hanana Ould Sidi

Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local : Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine

Ministre des affaires islamiques et de l'enseignement originel : Sidi Yahya Cheikhna Lemrabott

Ministre de l'économie et des finances : Sid' Ahmed Bouh

Ministre de l'éducation et de la réforme de l'enseignement : Houda Babah

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : Yacoub Moine

Ministre de la Santé : Abdallahi Wedih

Ministre de la Fonction Publique et du Travail : Mohamed Ould Soueidatt

Ministre de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration : Ahmed Salem Ebode

Ministre de l'énergie et du pétrole : Mohamed Ould Khaled

Ministre des Mines et de l'Industrie : Thiam Tidjani

Ministre de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires : Fadhili Sidaty

Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire : Momme Beibate

Ministre de l'élevage : Mokhtar Gaguih

Ministre des domaines, des biens de l'Etat et de la réforme foncière : Mokhtar Ahmed Bousseif

Ministre du commerce et du tourisme : Zeinebou Mint Ahmednahn

Ministre de la réforme foncière, de l'habitat et de l'urbanisme : Niang Mamadou

Ministre de l'équipement et des transports : Ely El Veirk

Ministre de l'hydraulique et de l'assainissement : Amal Mouloud

Ministre de la culture, des arts, de la communication et des relations avec le Parlement : Houssein Ould Medou

Ministre de l'enfance et de la famille : Safiha Ntahah

Ministre de l'environnement et du développement durable : Massouda Baham

Ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, de la promotion de la décentralisation et du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local : Yacoub Salem Vall

Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget : Ankimour Kodero Harouna.



## Nominations par décret du Commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile...

**L**a Présidence de la République annonce que par décret publié mardi, M. Sid' Ahmed Bennan est nommé Commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile.

## ...et d'une Commissaire à la sécurité alimentaire

**L**a Présidence de la République annonce que par décret publié mardi, Mme. Toutou Mahfoudh Khattrry est nommée Commissaire à la Sécurité Alimentaire.

Tidjikja :

## Le wali lance la Semaine nationale de l'arbre

Le wali de Tagant, M. Teyeb Ould Mohamed Mahmoud, a supervisé lundi matin au lycée n°2 de Tidjikja le lancement de la semaine nationale de l'arbre, organisée cette année par le ministère de l'environnement sous le slogan "Chaque citoyen, un arbre".

Dans un discours prononcé à l'occasion, le wali a souligné l'importance de la semaine qui occupe une place importante dans les politiques de l'État en matière d'environnement, compte tenu de l'importance particulière de l'arbre dans la vie de l'homme et des autres êtres vivants. Le wali a ajouté que la Mauritanie célèbre chaque année la semaine nationale de l'arbre, au cours d'une cérémonie pendant laquelle des milliers d'arbres sont plantés dans différentes régions du pays, en particulier dans cette wilaya, connue pour sa désertification et son ensablement, ce qui rend nécessaire l'adoption de politiques dans le domaine de l'environnement pour y remédier, soulignant à cet égard la nécessité pour chacun de contribuer efficacement à cette campagne.

Pour sa part, le délégué régional du ministère de l'Environnement, M. Sidi Ould Kreiva, a souligné que la délégation dispose de quantités importantes de plants d'espèces adaptées au climat de la wilaya et



s'emploiera à en planter un grand nombre au cours de cette semaine, appelant tout le monde à contribuer à cette campagne.

La cérémonie s'est déroulée en présence du hakem mouçaid de Ti-

djikja, M. Khatari Ahmed Salem El Kehel, du vice-président de la région du Tagant, M. Yahyanna Ould Ahmed Cheikh, de l'adjoint au maire de Tidjikja, M. Abderrahman Ould Souilem, et d'autres responsables de la wilaya.

## Le wali du Gorgol appelle à œuvrer au succès de la Campagne agricole 2024 :

Le wali du Korgol, M. Ahmedna Ould Sideba, a présidé lundi après-midi, dans la salle de réunion de la wilaya, une réunion consacrée à discuter des moyens et mécanismes nécessaires à la réussite de la campagne agricole pluviale pour la saison 2024.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le wali a souligné que l'agriculture est l'une des préoccupations de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, comme moyen d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine alimentaire. Il a souligné que cette réunion s'appuie sur la circulaire publiée par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation sur la nécessité de prendre des mesures en vue du succès de la campagne agricole, soulignant que tout pays qui n'a pas atteint l'autosuffisance dans le domaine alimentaire reste déficient en souveraineté, ce qui oblige chacun à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif.

Il a appelé tout le monde à se tourner vers l'agriculture et à exploiter toutes les terres arables de la wilaya, soulignant que l'agriculture, qui est une source essentielle de vie décente, a récemment connu des revers malgré la fourniture de tous les moyens permettant d'obtenir les résultats les plus importants et avec le



moins d'efforts possible.

Le wali a souligné que la réunion a également discuté des mécanismes de développement de l'agriculture, notant que dans les semaines à venir, une campagne sera lancée qui inclut toutes les terres de la wilaya avec l'objectif principal de se concentrer sur l'encouragement des agriculteurs, leur orientation et leur soutien avec les moyens nécessaires.

Les intervenants ont salué le rôle joué par l'État dans la promotion de l'agriculture et des agriculteurs, soulignant les interventions menées par le gouvernement ces dernières années, qui ont abouti à un net déve-

loppement dans cet aspect.

Le wali a également tenu une réunion similaire cet après-midi avec les autorités administratives et les responsables de l'éducation, qui s'est concentrée sur la nécessité d'acquérir des uniformes scolaires et de les uniformiser dans toutes les écoles de la wilaya.

La réunion s'est déroulée en présence des conseillers du wali, du hakem de la moughataa de Kaédi, des hakems des moughataas, des directeurs régionaux de l'Agriculture et de l'Environnement, du CSA et des chefs des services de sécurité de la wilaya.

## Le wali de l'Assaba préside une réunion préparatoire de la campagne agricole



Le wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould Hacen, a présidé, lundi matin à Kiffa, une réunion préparatoire au lancement de la campagne agricole 2024. Au cours de la réunion, le wali a passé en revue les efforts déployés par l'État afin de faire de la campagne agricole de 2024 un succès au niveau de la wilaya.

Il a appelé à mobiliser les agriculteurs autour de la réussite de cette saison agricole conformément aux stratégies de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance dans le domaine alimentaire.

Le délégué régional à l'agriculture, M. Ahmed Deid Ould Baba, a indiqué que le département a pris un certain nombre de mesures pour assurer le succès de la campagne agricole en cours, notamment la réhabilitation de centaines de barrages, la distribution de dizaines de tonnes d'intrants agricoles, en plus de la distribution d'équipements et de machines agricoles.

Pour sa part, le délégué régional du

Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) a mis en exergue la nature et la qualité des projets financés par la Commissariat afin de soutenir la campagne agricole au niveau de la wilaya d'Assaba.

Le directeur administratif et financier de la Région de l'Assaba a également passé en revue le plan suivi par le conseil régional dans l'exploitation des tracteurs et des machines agricoles qui ont déjà commencé à fonctionner dans les zones de production de la wilaya, dans le cadre de la stratégie de passage à la mécanisation agricole dans le but de développer et de promouvoir l'agriculture en général, en particulier l'agriculture pluviale.

La réunion s'est déroulée en présence des hakems des différentes moughataas, des représentants de la région et des municipalités, ainsi que d'un certain nombre de chefs de départements régionaux et d'autorités administratives et de sécurité de l'État.

Le wali du Hodh Echarghi visite l'ancienne mosquée de Oualata endommagée par les pluies



Le wali du Hodh Chargui, M. Isselmo Ould Sidi, accompagné du hakem de Oualata, a visité lundi, l'ancienne mosquée de Oualata, pour constater les dégâts causés par les fortes pluies qui se sont abattues sur la moughataa.

Le wali a assuré que les autorités supérieures de l'Etat, à leur tête le Président de la République, s'emploieront à restaurer la mosquée dans les plus brefs délais, des architectes devant être envoyés pour évaluer les dégâts et étudier les moyens de restaurer la mosquée.

Le wali a rencontré les habitants de la ville et a écouté leurs demandes, soulignant que les autorités adminis-

tratives s'efforceront de les résoudre dans les plus brefs délais.

Le wali a par la suite visité le lycée et le siège de l'agence du Registre de la population et des titres sécurisés, qui a été aussi envahi par les eaux de pluie. Il a conclu sa visite en se rendant au barrage de Oualata qui a été endommagé par la force et l'intensité des torrents suite aux pluies enregistrées dans la wilaya ces derniers jours, et a demandé aux habitants d'évacuer en cas d'urgence les zones en danger.

Le wali était accompagné du commandant du Groupement régional 1 de la Garde nationale au Hodh Chargui.

# Précipitations sur plusieurs

**L**a direction de la communication administrative du ministère de l'intérieur et de la décentralisation a indiqué que les pluviomètres ont enregistré dans la soirée du 3 au 5 août 2024 les auteurs de pluie suivantes :

### Wilaya (localite) quantite

Wnaya (locante) quantité	
<b>Hodh echarghi</b>	
Djigueni	
Mebrouck	60 mm
Amricha	25 mm
Djigueni	10 mm
Tichilit lekwar	05 mm
Amourj	
Meless	65 mm
Djigui	50 mm
Dar barka 1	50 mm
Amourj	48 mm
Chbar	46 mm
Boutib	38 mm
Legreine 2 :	36 mm
Amourj el bel	35 mm
N'jama	35 mm
Oum nour 3	35 mm
Boumessoud	30 mm
Em-dawem ehel	
Nahwi	30 mm
Safha el hamra	25 mm
Bassiknou	
Madkhal oulad zeiz	85 mm
Mensour	50 mm
Seredouba	50 mm
Hsey lebyadh	41 mm
Hassi beiba	14 mm
Fassala	13 mm
<b>Nema</b>	
Oum avnadech	45 mm
Boukhzama	40 mm
Nema	36 mm
Cheebet oulad	
Vaghi 35 mm	
Aaweinat rajat	31 mm
Mouftaha:2	30 mm
Hassi sidi	30 mm
Amat lekarich	25 mm
Ehel bereni	25 mm
Magha teissir	20 mm
Bangou	19 mm
Matar	18 mm
Oualata	
Hassi el ghabra	50 mm
Oualata	42 mm
Ehel abad	20 mm
Archane	15 mm
Setriya	08 mm
Tembedra	
Deida gheli	66 mm
Bousteilla	58 mm
Bousta	55 mm
Charme cheikh	55 mm
Lebhaira	55 mm
Tembedra	46 mm
Oum sboua	45 mm
Touil	35 mm
Adel begrou	
Sivane	96 mm
Boukliya	55 mm
Masgoul	45 mm
Mbrey delah	35 mm
Adel begrou	15 mm
Mbarat erma	11 mm
Lekreyess	09 mm
Asekra	08 mm
<b>Hodh el gharbi</b>	
Tamchekett	
Lezeila	40 mm



Beghreli	17 mm	Kankossa	04 mm	Keurballa	08 mm	Legweissi	25 mm
Geb n'wameir	15 mm	Guerrou		Boghe		Bareina	16 mm
Glala	15 mm	Guerrou	45 mm	F'keirinat:1	13 mm	Bie el veteh	15 mm
Tamchekett	12 mm	Blehratek	14 mm	Beder	28 mm	Rebina	15 mm
Tintane		Ghayera	02 mm	Boghe	10 mm	R'kiz	10 mm
Zmeita	86 mm	<b>Gorgol</b>		Makta-lahjar	01 mm	Naim	10 mm
Tintane	58 mm	Mbout		<b>Trarza :</b>		Ajar	10 mm
Sondage	35 mm	Kra el vila	45 mm	Rosso		Tedher dhert	08 mm
Liba	15 mm	Kra jmel	30 mm	Jedrel mohguen	51 mm	Boutilimit	
Ain varba	15 mm	Rakna	27 mm	Ch'gara	40 mm	Boutembeskit:1	50 mm
Touil breima	45 mm	Edebaye h'deidel	25 mm	Sekane tlabine	30 mm	Akrich:1	30 mm
<b>Aioun</b>		G'weida	25 mm	Baghdad	25 mm	Mouyassar	75 mm
Ain bahah	60 mm	Lem meibrat	21 mm	Tambass:2	20 mm	Kendelek	65 mm
Beder	55 mm	El vedra	20 mm	Rebinet belamech	16 mm	El gham chemali	55 mm
Sleilihiya charghiya	45 mm	Lem seiguem	20 mm	Keur madike	10 mm	Ijnaven	50 mm
Mekanet	42 mm	Newal bougadoum	20 mm	Rosso	10 mm	Beir el ben	50 mm
Harameine	40 mm	Adalla	20 mm	Ouad naga		N'teichet	50 mm
Oum lahyadh	40 mm	Vouree ladem	15 mm	El messoumiya	45 mm	Ijnaven 1 :	50 mm
Aioun	32 mm	Mbout el ghadim	15 mm	El gheress	16 mm	Boutilimit	49 mm
Chelkha	24 mm	Ould beghrou	15 mm	Zare	15 mm	Adalla	35 mm
Beichich	20 mm	Metawela	13 mm	Rebinet ould		Ten-ghadej	30 mm
Saveni	12 mm	Loureima	13 mm	Yahya	15 mm	Naim	27 mm
<b>Assaba</b>		Mbout	12 mm	Ouad naga	12 mm	Nebaghiya	22 mm
Kiffa		Jedeha	12 mm	Levreiwa	12 mm	Dar selama	20 mm
Oum el ghoura	46 mm	Voum gleita	11 mm	Demane	10 mm	Mouhamediya	20 mm
Boug-ara	45 mm	Lem gheimadh	09 mm	Hsey bou-ahmed	09 mm	Keur macen	
Hay menar	33 mm	Kob elhel javar	05 mm	Beir teweress	05 mm	Jamee	16 mm
Jedda elhel vadhel	30 mm	Kaedi dend	11 mm	Teikane		Deiha	05 mm
G'ava gourjma	20 mm	Monguel		Mebrouk :1	10 mm	Beired	05 mm
Aghorat	14 mm	Bokol	55 mm	Oum el ghoura	35 mm	Elb ahmedine	04 mm
Bougadoum	13 mm	Az'gueilem	45 mm	Teikane	32 mm	Hsey ghaslat	03 mm
Bab selam elhel ba-		Boudherwa:1	40 mm	Beir el veth	15 mm	Ten-ghediayet	03 mm
Ahd	12 mm	Hella	21 mm	Amara	11 mm	Dara	03 mm
Am-redjel	10 mm	Av-diedjir	20 mm	Lexeiba:2	10 mm	Mbalal	03 mm
Ghlig elhel hama		Lehneikat	16 mm	Mederdra		Emel sourour	02 mm
Vezaz	07 mm	Monguel	15 mm	Chiguent	25 mm	Aweivia	02 mm
Gharada	05 mm	Tejemou evediar	13 mm	Lehsey	18 mm	Bombri	02 mm
Kiffa	04 mm	Jatet leksar	13 mm	El merame	17 mm	Adrar	
Fam lekhdeirat	04 mm	Meit 04 mm		Mabrouk el khat	17 mm	Lekseir	27 mm
Boumdeid		Lexeiba lexeiba 02 mm		Lem baghded	14 mm	Teyaret	11 mm
Tarev	30 mm	<b>Brakna</b>		Lekra lahmar	13 mm	Atar	03 mm
Zira	25 mm	Aleg		Taguilalet	10 mm	Ain elhel taya	03 mm
M'neig-a	25 mm	Zeghlane	51 mm	Tewevigh	10 mm	Aoujeft	03 mm
Taslah	20 mm	Aghchorguit	40 mm	Mederdra	05 mm	N'terguent	05 mm
El jamee	20 mm	Jedida	38 mm	Ey-chaya	03 mm	Tagant	
Boumdeid	15 mm	Bouhdida	27 mm	Melzem	03 mm	Agerj behniss	80 mm
Rag	13 mm	Baghdad	10 mm	Tiguent	02 mm	N'bat	60 mm
Brouda	12 mm	Aleg	09 mm	R 'kiz		N'tawarta	45 mm
Leg-deim	08 mm	Leleibat	09 mm	Awkar :1	07 mm	Ghlembite	40 mm
El guembra	06 mm	Mal		N'tizit	90 mm	Tidjigja	39 mm
Kankossa		Dhlim	35 mm	El meimoune	75 mm	Iguevane:2	39 mm
Agmamine	11 mm	Benar	25 mm	Toumba yali	70 mm	Acharim	34 mm
Garala beiri	09 mm	Tertouguel	10 mm	Boutalhaya	65 mm	Iguevane:1	30 mm
Haikama	08 mm	Egueni	10 mm	Ten-hemed	50 mm	Salet neewi	30 mm
Dvea brahim abd	08 mm	Amrichat	10 mm	Mata moulana	48 mm	Dhar lemoud	24 mm
Bembeir	06 mm	Blekhtayein	08 mm	Ajweir	43 mm	Lehweitat	15 mm
				Melqua lem rayeir	30 mm	Nimelane	10 mm

# localités et villes du territoire

Agnane	05 mm	Treidat	55 mm	Boulahrath	30 mm	Blelekhtayeir	02 mm	Boukou diam	15 mm
Meksem boubacar	02 mm	Rezam	40 mm	Barkeol	20 mm	Bababe vouree	10 mm	Melgue	14 mm
Moudjeria		Voulania	27 mm	Lavtah	68 mm	Bababe	10 mm	Koumba ndaw	11 mm
Mechra	80 mm	Koubeni	26 mm	El guemba	55 mm	Ghlig med el ghieth	18 mm	Mballa ehel barick	10 mm
Akneikeir	70 mm	Arafat	25 mm	Jamee	51 mm	Tachott touba	15 mm	Selleghou	10 mm
N'beika	64 mm	Sadra beidh	20 mm	Tarev	50 mm	Bouf-keirine	11 mm	Ouad n'aj	08 mm
R'keinat ehel		Hassi abdalla	86 mm	Boumdeid	47 mm	Sangrava	08 mm	Mballa centre	08 mm
Khayda	55 mm	Bagweinit	76 mm	Sehoule	40 mm	Makta-lahjar	04 mm	Saboucire	08 mm
Djoingui	27 mm	Liba	55 mm	Leg-deim	37 mm	Niabina	40 mm	Lem baghded	08 mm
Moudjeria	09 mm	Temedbra	54 mm	Erag	35 mm	Leiwa	30 mm	Ehel soukabe	08 mm
<b>Guidimatha</b>		Aghar ghar	53 mm	M'neiga	25 mm	Dawelel	28 mm	Djigoni	07 mm
		Devea	50 mm	Brouda	24 mm	Mbagne	28 mm	Diaguili	07 mm
Ghabou		Bechra	50 mm	Taslah	23 mm	Winding	25 mm	Chiya 2	07 mm
Ghabou	16 mm	Ain varba	36 mm	Zira	18 mm	Mouftah el khair	19 mm	Chiya 1	06 mm
Lislam	15 mm	Galb el khair	20 mm	Medina mounawara	02 mm	Bagodine	17 mm	Souvi	05 mm
Djigoni	03 mm	Mehboula	32 mm	Guerrou	08 mm	Soremale	15 mm	Z'neigui arbi	04 mm
Saboucire	03 mm	T'weimiret	24 mm	Kamour	07 mm	Mbeidia	16 mm	Sed elma	02 mm
Wompou		Geet el bagra	20 mm	Ghayera	05 mm	Bouchama	07 mm	Amagua ehel Moctar	02 mm
Wompou	14 mm	Dar ehel oumar				Fondou	02 mm	Oudhen levrass	30 mm
<b>Inchiri</b>		Cheikh	20 mm	<b>Gorgol :</b>				Wompou	22 mm
		Saada	20 mm		41 mm	<b>Trarza :</b>	53 mm	Tabal- 1	21 mm
Temagout	22 mm	Mebrouck	17 mm	Hsey ahmed	40 mm	Ajweir	50 mm	Ehel lehcen	20 mm
Bourj saada	06 mm	Reyoug	15 mm	Tentrama	40 mm	N'teichert	14 mm	Ehel r'geig	20 mm
Akjoujt	02 mm	Radhi	15 mm	Lem gheichem	36 mm	Ndiago	10 mm	Teichtaya	17 mm
Noukchott ouest		Lezeilla	12 mm	Lahraj	35 mm	Bden	10 mm	Ehel ali jedida	17 mm
Sekhha	04 mm	Geet teidouma	10 mm	Zreiguet ehel hassen	25 mm	Ndreibaya	05 mm	Bouguerba	15 mm
Tevragh- zeina	03 mm	Lem gheimadh	10 mm	Edebaye batha	20 mm	Dig nord	04 mm	Ould rami bedizguen	15 mm
Ksar	02 mm	Blemhar	10 mm	Awech-kech	17 mm	Bouhajra	35 mm	Taghoutala	15 mm
Nouakchott nord :		Sava	06 mm	Khadharet lehsey	15 mm	Keur mour	20 mm	Bouanze	11 mm
Toujounine	03 mm	Tamcheket	05 mm	El vedra	15 mm	Jedrel mohguen	15 mm	Tabal 4	10 mm
Dar naim	02 mm	Legreiva	04 mm	Oulad el hadje	11 mm	Sekeen tlabine	15 mm	Ould rami tadressa	10 mm
<b>Nouakchott sud</b>		Sout	50 mm	Diebaba	10 mm	Tambass 2	08 mm	Sagne dieri	05 mm
		Touil	47 mm	Newal bougadoum	10 mm	Rosso	07 mm	Nkhailla 1	05 mm
Riyad	12 mm	Ketwel	40 mm	Djiadje beni chorva	08 mm	Keur madike	06 mm	Ajar sonninke	04 mm
Arafat	05 mm	Bouniyya	40 mm	Ehel oumar ould ely	05 mm	Bir melzem	06 mm	Diegui	02 mm
El mina	05 mm	Ach-weiyev	30 mm	Mbargou	30 mm	<b>Adrar :</b>		Hassi chegar	19 mm
Hodh charghi :		Mesyel guervava	30 mm	Toulel	15 mm	N'terguent	18 mm	Tinel djebaya	12 mm
Tov	61 mm	Baghdad	21 mm	Sagne	13 mm		Ould bonni sonnike	11 mm	
Veiniya	60 mm	Tagoudite	20 mm	Maghama	10 mm	<b>Tagant :</b>	74 mm	Selibabi	11 mm
Mint h'medit	55 mm	Hreijet ehel cheikh	20 mm	Sonko	10 mm	Iguevane- 2	61 mm	Tachott	10 mm
Ain ouldad oumar	50 mm	Breima	15 mm	Daw	10 mm	Ten-temlel	55 mm	Hamedalla	10 mm
Joumania	48 mm			El vouree	08 mm	Oudey mejbour	36 mm	Dangremou	08 mm
Djigueni	47 mm	<b>Assaba :</b>		Senthou boumag	45 mm	Lahraj	35 mm	Waeret ehel lekhal	08 mm
Ghlig ehel m'hamed	45 mm	Melgue	38 mm	Kaedi	30 mm	Teidoumat	26 mm	Waeret ehel hmeimid	08 mm
Gasrel barka	45 mm	Hay manar	33 mm	Ehel nana	30 mm	Rachid	31 mm	Z'reiguat	07 mm
Hassi khalva	45 mm	Jeda ehel vadhel	30 mm	Djeol	11 mm	Meksem boubacar	26 mm	Diew	80 mm
Boulekklal	42 mm	Dar nejat	27 mm	Toufonde civet	08 mm	Ghoudiya	26 mm	Ras el vil	30 mm
Aweinat zbel	35 mm	G'vava peulh	16 mm	Teitane	03 mm	Ouad el khair	20 mm	Drak taleh	29 mm
Tichilit lekwar	35 mm	Kiffa	11 mm	T'weizekra	77 mm	Nimelane	20 mm	Bouanze	25 mm
Ehel blal	35 mm	Oum ch'gag	11 mm	Sewedara	20 mm	Lehweitat	17 mm	Saboura	20 mm
Ehel ain haweli	35 mm	Egueni radana	11 mm	Bethiangal	50 mm	Ederoum	16 mm	Adla	20 mm
Ghlig ehel tar	34 mm	Egueni ehel nouh	10 mm	Jreikaya	40 mm	Tidjigja	15 mm	Met eilag el meden	20 mm
Ksar ehel h'meida	30 mm	G'vava gourjma	10 mm	Rebinet ehel ethmane	40 mm	Sed el barka	15 mm	Chelkha dakhna	16 mm
Amricha	30 mm	Dhra	09 mm	Mouftah el khair	36 mm	Vouree temat	09 mm	Beir ivra	15 mm
Mebrouck	15 mm	Dar avia	09 mm	Ould rami	36 mm	Tenssine	07 mm	Met eilag edebaye	15 mm
<b>Hodh el gharbi :</b>		Gharada	05 mm	Lexeiba	30 mm	Selembou	85 mm	Jedou voulani	13 mm
Grenvella	80 mm	Hsey bekaye	04 mm	Gourjouma	25 mm	Dar selama	70 mm	Lebhair	13 mm
Tara	70 mm	Gaghi	40 mm	<b>Brakna :</b>		Oudey lalla	42 mm	Lem gheichem	12 mm
Rida	60 mm	Ch'gueig	37 mm	Rebinet sidi- 3	70 mm	Aghoujeft	40 mm	Guervava	11 mm
Egueni ouldad		Haikama	30 mm	Beled tayeb	68 mm	Gheirawane	25 mm	Agwanit	10 mm
Maleck	60 mm	N'khailla	30 mm	Lem den	50 mm	Enwej-hena	25 mm	Lekleibiya	10 mm
Zakia oum egal	55 mm	Oulad hama	29 mm	Mbidane	30 mm	Achram	25 mm	Ould yenge	10 mm
Tichilit	52 mm	Avrara	25 mm	Kra sder	25 mm	Djoingui	20 mm	Benemane	10 mm
Melhass:1	50 mm	Dvea theloul	17 mm	Bab el khair	20 mm	Moudjeria	18 mm	Hassi bagra	09 mm
Oum lahbal	50 mm	Ehel begua	16 mm	Mondi	20 mm	N'beika	17 mm	Aweinat	09 mm
Agjert	43 mm	Oulad elemine	15 mm	Tanetane	20 mm	Siyassa	08 mm	Oueid jrid	07 mm
Benemane	40 mm	Lehmeikiya	15 mm	Boughbeira	18 mm	Werab	06 mm	Adalla	05 mm
Ouad m'hamed	40 mm	Weiringuel	15 mm	Aghchorguit	09 mm	Lekrayee	02 mm	Lahraj	05 mm
Berbara	40 mm	Leweina beidha	15 mm	Azlat	05 mm	Tichit lekhcheb	24 mm	Jeddou ehel mbareck	05 mm
Beidet elma	35 mm	Oudey voulane	14 mm	Aleg	05 mm	<b>Guidimatha :</b>		Lahraj diam diam	04 mm
Baghdad	35 mm	Aweinat dhab	14 mm	Tembara	64 mm	Arghaw	53 mm		
D'weirara	34 mm	Devea ehel iyalla	12 mm	Benar	45 mm	Waeret ehel levdhil	30 mm	<b>Inchiri :</b>	27 mm
Boudemgha	31 mm	Chkata	11 mm	Tertouguel	45 mm	Boueta	25 mm	Benechab	02 mm
Ghlig idawali	25 mm	Vouree ehel ahmed	10 mm	Bouvel	38 mm	Amagua boulhaya	20 mm	Belewakh	
Dar oula	20 mm	Hamoud	09 mm	Dieguatouba	30 mm	Gouraye	17 mm		
Menoutoulah-1:	60 mm	Tenaha	07 mm	R'gouga- 1	25 mm	Ghabou	16 mm		
Menetoulah-2:	60 mm	Tavra akreidid	06 mm	Male	25 mm	Meden bougou	15 mm		
Tali lakhdhar	60 mm	Lighatha galerou	06 mm	Tejemou bourat	20 mm	Lislam	15 mm		
Medbougou	60 mm	Kankossa	05 mm	Dielewar	20 mm				

# La Grande Muraille Verte pour faire face à la désertification en Afrique

Les pays de la zone sahélienne ont été confrontés pendant plusieurs décennies à un déficit pluviométrique qui a eu comme effets une forte perturbation des grands équilibres écologiques et

**L**es pays d'Afrique ceux du Sahel en particulier ont connus de longs épisodes de sécheresse. Pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) la fréquence des sécheresses a doublé, passant de tous les six ans à tous les trois ans. Selon les scientifiques, la sécheresse est due au phénomène climatique El Niño. Celui-ci a eu de nombreuses conséquences néfastes comme la sécheresse. En asséchant les terres, le manque de précipitations paralyse la production alimentaire et menace le bétail, ressource indispensable pour la survie de nombreuses populations.

un processus quasi inexorable de désertification. Ce phénomène revêt en Afrique et en particulier au sahel un visage spécifique de calamité et de pauvreté qui installe progressivement un sentiment de désolation et de fatalité.

Pour un rappel historique, en 1994, divers plans d'action nationaux et sous-régionaux ont été élaborés et mis en œuvre et d'importantes ressources financières ont été mobilisées. De même, diverses institutions de lutte contre la désertification et la sécheresse ont vu le jour. Les communautés économiques régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté des Etats sahéliens (CEN-SAD) se sont saisies du problème. Divers programmes-cadres et plans d'action ont été mis en œuvre pour lutter contre les menaces de dégradation des sols et de désertification



tion dans les zones sahéliennes en marge du désert du Sahara.

Dès juillet 2005, les chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats sahéliens ont décidé d'apporter une réponse pertinente de l'Afrique pour faire face à la désertification et aux changements climatiques. Ce qui explique la naissance du projet de la Grande Muraille Verte. Maître Abdoulaye WADE, alors

Président de la République du Sénégal, disait devant des experts lors du colloque scientifique international à propos de La Grande Muraille : « Le projet Grande Muraille Verte est un projet porteur pour l'humanité et les générations futures. Face aux échéances de 2030, où la population africaine atteindrait 1,7 milliard, nous n'avons plus le droit de regarder, impuissants, la destruction de notre patrimoine ».

L'ancien président Nigérian Olusegun OBASANJO, proposait lors de la 7e Conférence des Leaders, Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté sahélienne (CEN-SAD) tenue à Ouagadougou au Burkina Faso les 1er et 2 juin 2005, d'entreprendre l'édition d'un mur de verdure du Sénégal à Djibouti pour freiner le désert. Cette idée favorablement

accueillie a été reprise et conceptualisée par Maître Abdoulaye Wade, sous l'appellation de « Grande Muraille Verte »

L'initiative Grande Muraille Verte est adoptée plus tard par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine lors du 5e Sommet ordinaire tenu en juillet 2005 à Syrte (Libye) et lors de la 8e session ordinaire tenue les 29 et 30 janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie) par la déclaration 137 (VIII) approuvant l'initiative « Grande Muraille Verte du Sahara ».

L'idée de la Grande Muraille Verte se voulait être l'une des réponses de l'Afrique aux défis auxquels elle est confrontée et également une proposition concrète d'actions dans le cadre de l'alliance mondiale contre les changements climatiques. Elle est sous-tendue par des mécanismes de coopération régionale et sous-régionale dans le cadre d'une approche globale concertée.

La mise en œuvre de la Grande Muraille Verte va capitaliser et valoriser les expériences et les données importantes issues des programmes nationaux et régionaux de lutte

contre la dégradation des terres et la désertification, et de gestion durable des ressources naturelles. L'objectif global était la contribution à la lutte contre l'avancée du désert et à la mise en valeur des zones saharo-sahéliennes pour une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté. Elle va engendrer des effets et impacts hautement positifs sur les populations et l'environnement : la réduction de l'érosion des sols, la restructuration des sols dégradés, l'accroissement du taux de reforestation des pays traversés par la GMV, la relance, le développement et la diversification de l'agriculture et de l'élevage, la restauration, la conservation et la valorisation de la biodiversité végétale et animale et j'en passe.

Le tracé de la Grande Muraille Verte (GMV) est large de 15 km et va de Dakar à Djibouti (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Tchad, Soudan, Ethiopie, Erythrée, Djibouti). Il s'étire ainsi sur environ 7 000 km. Il n'affecte pas le désert du Sahara et est contenu dans le Sahel dans des zones éco géographiques à moyennes pluviométriques annuelles inférieures à 400 mm.

Techniquement, la réalisation, dans les zones appropriées, d'une bande de bassins de rétention ou d'un réseau de forages hydrauliques le long du tracé est conçue pour atténuer le déficit pluviométrique, rendre l'eau disponible pour les activités domestiques et autres activités génératrices de revenus. Pour les concepteurs, la GMV apparaît alors comme une bande de végétation multi-espèces, incluant divers systèmes d'occupation des sols, traversant des zones habitées (zones de terroirs villageois), des zones non habitées (forêts classées, parcs nationaux, parcs animaliers, réserves botaniques, réserves communautaires).

Son objectif à terme est de limiter l'expansion du désert du Sahara et créer une muraille forestière de 7.500 km. Une ceinture verte qui longe le désert du Sahara et qui doit traverser 11 États d'Afrique d'ouest en est, du Sénégal jusqu'à Djibouti. Cependant, malgré ces efforts consentis et les avancées significatives obtenues ça et là, force est de reconnaître que les résultats escomptés sur la restauration des terres et de la biodiversité, les conditions économiques, sociales et environnementales des populations restent en deçà des attentes. L'autre réalité est qu'aucun pays, pris individuellement, n'a les moyens techniques, humains et financiers nécessaires pour faire face à ces contraintes majeures, d'où la nécessité d'une approche solidaire, intégrée et fédératrice.

Dans la feuille de route 2021-2025 l'agence Panafricaine de la Grande Muraille verte mentionne au chapitre des réalisations fin 2023, 10 millions d'hectares de terre restaurées et aménagées 50.000 ménages ruraux équipés en énergie propres et 500.000 emplois productifs créés 50.000 locaux et partenaires bilatéraux et économique.

D'après le Président de World Action, les indicateurs révèlent que le continent est loin d'atteindre les objectifs fixés dans ce projet. Aly Mbaye Dieng souligne qu'il y a moins de 5 % des 100 millions d'hectares d'aménagement qui sont exploités. Un retard dû selon lui, surtout aux conflits qui gangrènent l'évolution de la région. Cela signifie que le succès d'une telle initiative est fortement tributaire d'une pacification de la région et d'une bonne appropriation du projet par les communautés locales à travers une approche inclusive. Il est indispensable que les populations soient convaincues que ce projet leur offre un meilleur avenir.

Ba Alioune Ciré



# Ces compétences sectorielles qui devraient faire rayonner les régions africaines selon l'OCDE

**N**umérique, mines, agriculture... Dans son rapport annuel sur les dynamiques de développement en Afrique, l'OCDE braque les projecteurs sur les compétences qui pourraient faire de chaque sous-région une référence mondiale dans certains secteurs. Tour d'horizon. Bonne nouvelle pour les entreprises présentes et à venir. La population africaine en âge de travailler va presque doubler d'ici 2050 à 1.556 millions d'individus, dont une portion de plus en plus importante sera faite de profils hautement qualifiés, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui vient de publier son rapport annuel sur les dynamiques de développement en Afrique sur le thème des Compétences, l'emploi et la productivité. Reconnaissant que les « marchés africains du travail s'adaptent aux nouvelles tendances ».

Les experts estiment toutefois que tirer parti de cette manne de talents potentielle implique pour les pays des politiques stratégiquement élaborées, afin d'orienter les formations académiques et professionnelles vers des secteurs clés sources de croissance exponentielle et de rayonnement pour chaque région, tout en réduisant le chômage.

Energies vertes au Nord, agriculture à l'Ouest, mines au Centre ...

Ainsi, les énergies renouvelables sont identifiées comme le domaine dans lequel l'Afrique du Nord devrait multiplier les compétences les plus pointues sur toute la chaîne de valeur, le Maroc et l'Egypte montrant déjà des ambitions fortes. En Afrique de l'Ouest, le zoom est mis sur l'agriculture au regard du potentiel de ces pays dont 5 à 9 font régulièrement partie 20 des plus grands producteurs mondiaux d'une dizaine de produits agricoles. Les compétences dans le domaine des mines devraient les plus fines et les plus nombreuses en Afrique australe et en Afrique Centrale, selon les experts de l'OCDE, ces deux régions étant caractérisées par leurs importants réservoirs de diamants (...), de cobalt (la République démocratique du Congo étant le garant de 69% de la production mondiale, mais seulement 1% de la transformation),

d'or, de manganèse... Ces pays pourraient se positionner sur des marchés d'avenir comme celui des batteries pour véhicules électriques. L'Afrique de l'Est, star du numérique sur le continent, devrait ne plus compter les compétences dans ce domaine. « Ce sont parmi les secteurs les plus stratégiques pour ces régions, mais évidemment, nous ne sommes pas exhaustifs », déclare à La Tribune Afrique Arthur Minsat, Chef de l'Unité Afrique, Europe et Moyen-Orient au Centre de développement de l'OCDE.

D'après lui, l'accent est mis sur ces secteurs en raison de leur potentiel et des acquis de ces régions dans ces divers domaines. « En Afrique du Nord à titre d'exemple, on estime qu'avec une augmentation de 1% de la surface dédiée aux énergies renouvelables, on pourra avoir une augmentation de 24 fois la production actuelle des énergies renouvelables du continent tout entier. Il y a donc un énorme enjeu stratégique aussi bien pour l'autonomie énergétique, l'approvisionnement et la transformation locale de ces énergies et la création d'emplois », explique cet économiste. « Le numérique, poursuit-il, va être très important pour les économies qui sont déjà bien avancées dans l'économie numérique comme le Kenya avec Safaricom et le mobile banking ou le Rwanda qui est plus récent mais qui avance rapidement aussi, ou encore l'île Maurice. Après il y a encore des inégalités dans la région, que ce soit avec le Soudan du Sud ou l'Ethiopie, mais ce sont donc des éléments stratégiques pour la région ». Le développement de compétences stratégiques devrait favoriser des partenariats inter-régionaux au sein du continent et ainsi favoriser la montée en puissance de l'ensemble des économies africaines dans ces différents domaines.

Quand les talents africains redessinent la main d'œuvre mondiale L'autre avantage de la multiplication des profils hautement qualifiés réside dans le fait que la croissance de la population africaine plus insituite redessinera la main-d'œuvre mondiale, selon le rapport. Selon Arthur Minsat, ce nouveau schéma serait possible grâce à la croissance démographique importante attendue en Afrique, tandis que les autres continents connaîtront un vieillissement de leur population. « Cela fera qu'il y aura plus de gens qui sortiront de l'école avec un niveau d'éducation élevé en Afrique que dans d'autres régions du monde », explique-t-il. Au-delà, les compétences vertes et numériques apparaissent comme incontournables sur l'ensemble du continent, ce qui devrait s'accentuer à mesure que le temps passe.

Dans ses recommandations aux régions africaines, l'OCDE insiste sur



l'élaborer et implémenter des visions stratégiques claires qui permettent de maximiser la productivité économique et mobiliser les investissements nécessaires à l'émergence de compétences alignées aux meilleures pratiques mondiales et aux besoins des entreprises. Cela d'autant que le continent se rapproche de l'échéance 2030 des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et fait son chemin vers le l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Commentant d'ailleurs le rapport, le président de la Commission de l'UA Moussa Faki Mahamat et le Secrétaire général de l'OCDE Mathias Cormann ont souligné l'importance d'un changement de l'éducation dès le plus bas âge. « Le PIB de l'Afrique pourrait être multiplié par 22, soit une augmentation d'environ 154 000 milliards de dollars, si tous les enfants du continent parvenaient à une maîtrise de base des compétences fondamentales », ont-ils rappelé, soulignant que cela garantirait davantage de talents encore plus performants pour des économies tout aussi performantes.

La fuite des cerveaux, l'autre problématique

Cependant, dans cet océan d'optimisme pour l'avenir des compétences en Afrique sous réserve des bonnes politiques, un autre challenge non négligeable persiste: la fuite des cerveaux. En 2020, 74% des travailleurs africains hautement qualifiés ont choisi de quitter le continent, selon le rapport. Une problématique à laquelle les pays africains ne pourront faire face qu'en améliorant les conditions de travail pour cette catégorie de professionnels, selon les experts.

## L'Éthiopie libéralise son régime de change et obtient une aide de 3,4 milliards du FMI

La banque centrale d'Éthiopie (NBE) a annoncé ce 29 juillet 2024 une réforme majeure du régime de change. Grâce à ce changement d'un système jusqu'ici ultra-verrouillé, le pays a obtenu la validation par le FMI d'un programme d'aide de 3,4 milliards de dollars en sa faveur. Cela signe la fin d'une surévalua-

tion artificielle de sa monnaie.

[Image d'illustration] Un commerçant comptant des Birr éthiopiens sur son stand au marché de Shola à Addis-Abeba, le 4 décembre 2023.

[Image d'illustration] Un commerçant comptant des Birr éthiopiens sur son stand au marché de Shola à Addis-Abeba, le 4 décembre 2023.

AFP - MICHELE SPATARI

L'Éthiopie libéralise son régime de change : lundi 29 juillet, la banque centrale éthiopienne a laissé flotter la monnaie nationale, le birr, qui a plongé de 30 % par rapport au dollar. Les banques éthiopiennes sont désormais autorisées à vendre et à acheter des devises étrangères à leurs clients et, entre elles, à des taux librement négociés.

C'est la fin d'un strict contrôle des changes qui surévaluaient artificiellement le birr, et qui encourageait l'Éthiopie à importer plus qu'elle ne pouvait se le permettre. Cela l'avait conduite à faire défaut sur sa dette en décembre dernier.

Cette réforme monétaire était une des conditions du Fonds monétaire international (FMI) pour l'octroi d'un nouveau prêt de 10,5 milliards de dollars, fort attendus par une Éthiopie à court de financement.

La chute de la monnaie nationale est en effet censée calmer les importations et, au contraire, doper les exportations, pour rendre la balance commerciale excédentaire. Elle devrait aussi permettre d'attirer plus d'investissements étrangers en dollars ou en euros, ce que le gouvernement éthiopien peinait à faire depuis la fin de la guerre civile (2020-2022).

## Au Cap-Vert, les archéologues africains se forment pour diriger les recherches sous-marines du continent

L'archéologie sous-marine, une pratique encore nouvelle se développe depuis près de dix ans Afrique. L'Unesco organise régulièrement des programmes de formation et la discipline commence à être intégrée dans certaines universités. Rencontre avec une équipe de jeunes formés dans le cadre d'un « chantier-école » au Cap Vert.

Un groupe de jeunes étudiants en

formation d'archéologie sous-marine organisée par l'Unesco à Praia, au Cap-Vert.

Un groupe de jeunes étudiants en formation d'archéologie sous-marine organisée par l'Unesco à Praia, au Cap-Vert. © théa ollivier/RFI

Avec son matériel rangé dans un petit filet, Jentrix Chochy Sakwa, jeune anthropologue kényane, plonge à plus de quinze mètres de profondeur au niveau d'une épave qui daterait du 16e siècle. C'est la deuxième fois qu'elle participe à une formation de l'Unesco : « La première chose que nous avons faite, c'est d'analyser le site car nous devions en faire un croquis. Après cela, nous avons installé une ligne de fond pour que la prochaine équipe comprenne le site et puisse faire la photogrammétrie ». À bord du bateau, l'archéologue portugais José Bettencourt donne des conseils aux prochains plongeurs sur sa technique de photogrammétrie, qui consiste à prendre des images des fonds marins grâce à trois appareils photos alignés sur une barre des données qui seront ensuite traitées par un logiciel pour faire une représentation 3D de l'épave. Pour ce professeur, transmettre son expérience aux jeunes Africains est une nécessité. « Jusqu'à maintenant, la plupart des recherches effectuées en Afrique étaient faites par des équipes américaines ou européennes avec une faible participation des archéologues africains. Je pense qu'ils doivent prendre en main l'archéologie et les programmes parce qu'ils ont probablement des manières différentes d'aborder la signification de ces sites. »

### Développer les compétences

Une fois sortis de l'eau, les 15 jeunes en formation se rendent au musée d'archéologie de Praia. Ici, José Bettencourt analyse les images prises la veille par Pierre-Antoine Sambou, archéologue sénégalais : « Dans l'ensemble, les images sont bonnes, il y a juste quelques détails à régler et je suis motivé. À l'université, il n'y a pas ce genre de formation et de temps en temps, on a besoin de participer à ces cessions. » Le Cap-Vert a été choisi pour organiser le premier chantier-école en Afrique de l'Ouest, indique Moussa Wele, du bureau régional de l'Unesco à Dakar : « Nous en avons profité pour inviter d'autres jeunes de la région qui veulent protéger ce patrimoine. Ces jeunes ont déjà participé à des programmes de formations organisés par l'Unesco dans le but notamment de renforcer l'équipe locale. »

Sur le long terme, la priorité de l'Unesco est d'accompagner les pays africains à intégrer l'archéologie sous-marine dans les programmes universitaires.

SMB

Source : actualités économiques africaines

## Mélanome uvéal :

# Quand le cancer frappe notre œil

**L**e mélanome de la peau est aujourd'hui un cancer bien identifié par le grand public, et sa dangerosité est connue. Prévention et dépistage permettent ainsi de recenser plus de 15 000 cas par an, rien que dans l'Hexagone... Le mélanome oculaire est fréquemment découvert par hasard, lors d'un contrôle de routine de la vue. Mais d'autres formes de mélanomes existent, et qui sont cette fois bien moins familiaires malgré des risques plus élevés : le mélanome oculaire, dont 500 à 600 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année en France, est plus létal. En effet, si le mélanome cutané présente un taux de survie de 80 % à 5 ans, il n'est plus que d'environ 70 % pour sa version touchant notre œil.

Si ces deux familles de mélanomes ont leurs spécificités, elles partagent le fait d'être des tumeurs malignes extrêmement dangereuses, qui prennent naissance à partir de cellules appelées «mélanocytes» présentes dans la peau et dans d'autres organes comme l'œil. Ces cellules y produisent la mélanine (un pigment naturel qui confère à la peau, aux cheveux et aux yeux leurs différentes couleurs), qui assure une protection contre les rayonnements ultraviolets nocifs (cancer, etc.).

Le mécanisme d'apparition du mélanome est un processus dans lequel les mélanocytes (après des mutations dans leur ADN) se mettent à se diviser de façon incontrôlée, et développent des mécanismes pour échapper au système immunitaire. Cette prolifération anarchique engendre les tumeurs.

Le cancer de l'œil le plus fréquent. Notre œil peut être touché par plusieurs types de mélanomes, selon la structure atteinte :

- La conjonctive, membrane dure et blanche qui recouvre l'œil. Lorsqu'un mélanome s'y développe (5 % des mélanomes oculaires), il ressemble à sa version cutanée.

- L'uvée, composée de trois tissus : l'iris (partie colorée visible de l'œil), le corps ciliaire (reliant choroïde et cristallin) et la choroïde (couche pigmentée supportant la rétine). Tous peuvent être touchés, et ces mélanomes dits uvéaux représentent 95 % des mélanomes oculaires. Les mélanomes choroïdiens constituent 90 % des mélanomes uvéaux (et 3 % des cas de mélanomes), les 10 % restant se partagent de façon égale entre l'iris et le corps ciliaire.

Les trois tissus de l'uvée peuvent

développer un mélanome: l'iris, le corps ciliaire et la choroïde (90 % des cas).

Le mélanome choroïdien, tumeur intraoculaire primaire la plus fréquente chez l'adulte, est très différent du mélanome cutané. Son étiologie (causes), les mutations génétiques impliquées et sa réponse aux traitements lui sont spécifiques. Dans 30 à 50 % des cas, il va conduire, parfois des années après le diagnostic initial, à des métastases, principalement hépatiques. Lorsqu'elles surviennent, ces dernières gardent un pronostic très péjoratif.

Causes et facteurs de risques

Le mélanome choroïdien se développe préférentiellement chez les personnes de peau blanche aux yeux bleus ou verts et reste exceptionnel chez les sujets noirs. L'âge médian de survenue est de 55 ans - cette tumeur est rare avant l'âge de 20 ans, et son incidence augmente avec l'âge.

Environ 1 % des patients présentent un historique de mélanome choroïdien familial, essentiellement en lien avec une altération héréditaire du gène suppresseur de tumeur BAP1. Contrairement aux mélanomes cutanés, qui sont induits par l'exposition au soleil dans 65 à 95 % des cas, aucun facteur de risque environnemental n'a encore pu être impliqué dans son développement. Une étude récente, réalisée sur des échantillons de patients atteints de mélanome uvéal, a montré que seuls les mélanomes de l'iris présentaient des mutations génétiques associées aux dommages causés par l'exposition aux rayonnements ultraviolets - et impliquant une susceptibilité accrue aux lésions liées aux UV.

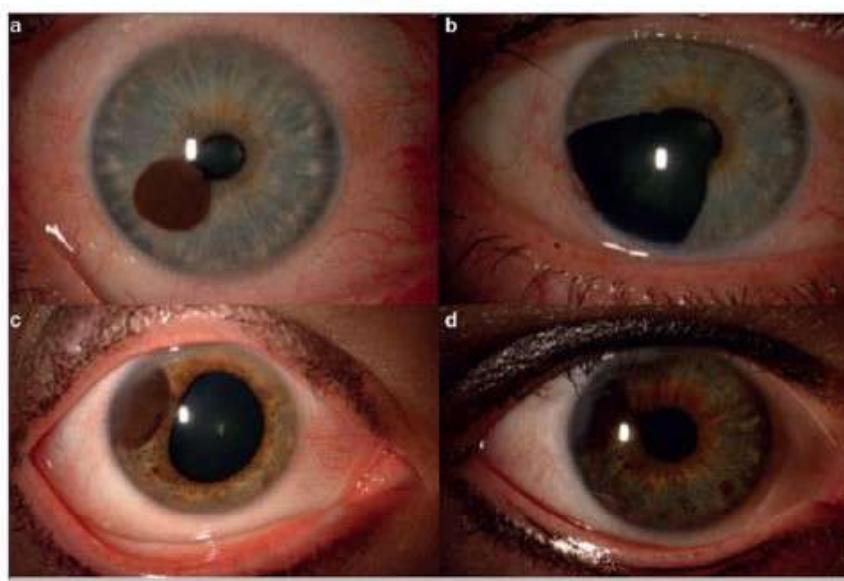
Si le mélanome choroïdien apparaît surtout de novo, il peut aussi se développer d'un naevus choroïdien (grain de beauté) ou de mélanocytose oculaire congénitale (naevus d'Ota, une hyper-pigmentation de l'iris, de la choroïde...). Comme pour un grain de beauté cutané, la présence de ces lésions le plus souvent bénignes nécessite une surveillance spécifique et régulière, d'autant plus si elles montrent des signes de progression.

Quels symptômes ?

Dans la plupart des cas, les mélanomes uvéaux sont asymptomatiques et, étant le plus souvent également invisibles, ils sont repérés par un ophtalmologue lors d'une visite de routine: ce qui explique leur diagnostic fréquent à un stade déjà poussé.

Il y a toutefois quelques symptômes utiles à connaître: la survenue de spots lumineux, une vision floue, ou l'apparition de corps flottants et ombres dans le champ visuel. Leur apparition doit conduire à une visite chez un ophtalmologue.

Généralement, le mélanome uvéal se présente comme une masse nodulaire pigmentée dans le fond de l'œil au niveau de la choroïde, qui



se développe vers l'espace vitré avec une forme typique de champignon. Elle peut s'étendre à la sclère ou au nerf optique dans les stades avancés.

Quels traitements ?

Le type de traitement du mélanome choroïdien primaire dépend de sa taille, de son étendue et de sa localisation, mais également du pays et de l'accessibilité aux techniques employées pour son traitement.

L'énucléation (ou ablation chirurgicale de l'œil) a longtemps été le seul traitement de cette tumeur. Aujourd'hui, autant que possible, les spécialistes privilient un traitement conservateur de l'œil et de la vision. Il repose sur la protonthérapie (radiothérapie à base de protons qui permet de délivrer la dose curative avec précision au niveau de la tumeur, donc avec peu de toxicité pour les tissus sains alentour) ou la radiothérapie conventionnelle (basée sur les photons X).

La protonthérapie est aujourd'hui le traitement privilégié pour lutter contre le mélanome uvéal (ici, au Bronowice Cyclotron Center). dominika zara/Shutterstock

Malgré un excellent contrôle local de la tumeur primaire, près de 50 % des patients vont développer des métastases.

Ces dernières décennies, des progrès ont été réalisés dans la compréhension de la biologie du mélanome uvéal et de ses métastases. Plusieurs altérations génétiques ont ainsi pu être identifiées.

Des études cliniques ont évalué différents médicaments, seuls ou en association, ciblant ces altérations, mais leur efficacité s'avère encore limitée. Aucune cible thérapeutique efficace n'a pour l'heure pu être identifiée, qui permettrait de prévenir ou d'éliminer les métastases.

Aujourd'hui, au stade métastatique hépatique, la survie à long terme est rare: la durée médiane de survie est de 12 mois dès lors que le diagnostic est posé.

Les mélanomes choroïdiens sont très résistants aux traitements existants - ceux ayant permis d'améliorer la survie des patients atteints de mélanome cutané métastatique ne sont pas utilisables, s'agissant de types de tumeurs distinctes.

Une stratégie thérapeutique per-

ridisciplinaire. Il regroupe ophtalmologues, pathologues, radiothérapeutes, oncologues et chercheurs en biologie. Il propose un site Internet Cancerdesyeux.fr avec une information fiable sur les principaux cancers oculaires, leurs symptômes, les modalités de leur diagnostic et de leur traitement.

## Quand les neurones ne reconnaissent plus la droite de la gauche

De même que notre cœur, dont la partie droite et la partie gauche jouent des rôles distincts dans la circulation sanguine, notre cerveau est en réalité composé d'un cerveau gauche et d'un cerveau droit aux fonctions bien différenciées. Comment le cerveau devient-il latéralisé, quels sont les gènes contrôlant son asymétrie droite-gauche et quel est son rôle dans les grandes fonctions cognitives sont autant de questions ouvertes.

Une étude, publiée dans la revue Nature Communications, a identifié chez la drosophile une voie de guidage axonal qui est essentielle à la construction d'un circuit neuronal asymétrique, lui-même essentiel à la mémoire à long terme.

Ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour l'étude de l'asymétrie du cerveau et de ses multiples fonctions.

Montage d'images de neurones H chez des individus normaux (à gauche), où l'on peut voir les neurones droit (D) et gauche (G) projeter leurs axones dans le corps asymétrique droit (CAD). Dans les mutants pour la voie NetrinB (NetB, unc-5, fra), ces neurones perdent leur asymétrie et projettent leurs axones à la fois à droite et à gauche du cerveau (panneau droit). Les individus symétriques perdent la mémoire à long terme.

Chacun au travers de son expérience personnelle peut prendre conscience que notre cerveau fonctionne de façon asymétrique: par exemple, nous utilisons de façon préférentielle l'une des deux mains (90 % de la population est droitière, 10 % gauchère), et malgré une vision binoculaire nous possédons un œil directeur.

Par ailleurs, nous savons depuis les travaux pionniers de Paul Pierre Broca (1824-1880) que le siège du langage se trouve dans l'hémisphère gauche. La latéralisation du cerveau et la dominance des hémisphères dans la réalisation de nombreuses fonctions cognitives (langage, créativité, représentation dans l'espace, interactions sociales, etc.) sont connues depuis plusieurs siècles, et plusieurs troubles neurologiques (dyslexie, schizophrénie, autisme, trouble de l'attention, etc.) sont associés à des défauts de latéralité du cerveau.

Source : Techno.sciences.net

# Réchauffement planétaire

**D**epuis des décennies, l'Organisation météorologique mondiale (OMM ou WMO en anglais) calcule la température moyenne globale de surface sur la base des données de 5 sources internationales différentes (NOAA, NASA GISS, Met Office/UEA, Copernicus Climate Change Service and Japan Meteorological Agency). L'un des signaux les plus évidents du changement climatique est l'augmentation de la température moyenne mondiale au cours des dernières décennies. En comparant la température moyenne de la surface terrestre, océanique ou des deux combinées pour un mois ou une période de plusieurs mois à la température moyenne pour la même période au cours du XXe siècle, il est possible de savoir si les conditions climatiques sont plus chaudes ou plus froides que par le passé :

Les constats de l'OMM sont pour le moins inquiétants : Sous l'effet de l'augmentation constante des concentrations de gaz à effet de serre et de la chaleur accumulée, les huit dernières années (2015-2022) ont été les plus chaudes jamais enregistrées au niveau mondial.

En 2022, la température moyenne sur la planète était supérieure d'environ 1,15 °C (1,02 à 1,27 °C) à sa valeur préindustrielle (période comprise entre 1850 et 1900).

La température moyenne pour la période de dix ans de 2013 à 2022 est supérieure de 1,14 °C aux valeurs de référence de l'époque préindustrielle comprise entre 1850 et 1900.

Il y a à peu près une chance sur deux (48 %) que la moyenne de la température mondiale à proximité de la surface de la Terre dépasse de 1,5 °C les niveaux de l'ère préindustrielle au cours d'au moins une année entre 2022 et 2026.

Selon le rapport provisoire de l'OMM sur l'état du climat mondial pour l'année 2022, des vagues de chaleur extrêmes, des épisodes de sécheresse et des inondations dévastatrices ont touché des millions de personnes et entraîné des pertes économiques se chiffrant en milliards de dollars des États-Unis.

Etat des lieux de 2022 : les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées selon le rapport de l'Organisation météorologique mondiale

Ça va chauffer encore plus !

Les prévisions relatives au réchauffement mondial moyen d'ici 2100 dépendent en bonne partie des scénarios d'émissions que l'on considère. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui assiste les Nations unies dans le domaine scientifique, estime que l'augmentation moyenne de la température de la surface terrestre à l'horizon 2100 par rapport à la période 1986-2005 variera de 0,3 à 1,7 °C pour les scénarios les plus ambitieux en matière de réduction des émissions, et de 2,6 à 4,8 °C pour les scénarios les moins ambitieux (remarque : il faut ajouter 0,6 °C pour se référer à la période 1850-1900).

Pour retrouver une température moyenne de 2 °C supérieure à celle d'aujourd'hui, nous devons remonter 2 millions d'années en arrière. L'augmentation moyenne prévue par le GIEC (quel que soit le scénario d'émission) exercera donc sans le moindre doute un impact sur notre planète et sur l'humanité.

L'augmentation moyenne de la température à la surface terrestre

Un nouvel ensemble de scénarios, les parcours de concentration représentatifs (Representative Concentration Pathway en anglais ou RCP), a été utilisé par le GIEC. Ces scénarios comprennent généralement des composantes économiques, démographiques, d'énergie et des éléments simples du climat. Les scénarios vont d'un scénario à «forte atténuation» (RCP2.6) à un scénario de croissance continue des émissions (RCP8.5 «statu quo» ou business as usual). L'augmentation de la température est estimée par rapport à la période 1986-2005.

Le changement des températures de surface ne sera pas régionalement uniforme. Tous les scénarios s'accordent sur le fait que l'Arctique se réchauffera plus rapidement que le reste du globe et que le réchauffement moyen sera plus important à la surface des continents qu'à la surface des océans.

En juillet 2020, une météo particulièrement chaude a touché la Sibérie, entraînant des incendies dévastateurs dans l'Arctique.

Une diminution rapide de la couverture de glace de mer a également été observée le long de la côte arctique russe.

Dans la plupart des régions, il est quasiment certain qu'il y aura davantage de températures extrêmes chaudes et moins de températures extrêmes froides. En outre, les vagues de chaleur seront très probablement plus fréquentes et plus longues, ce qui n'exclut pas, occasionnellement, des hivers particulièrement froids.

faire des efforts beaucoup plus conséquents : d'ici 2030 : émissions inférieures d'environ 45 % à celles de 2010, d'ici 2050 : aucune émissions nettes

Afin de modéliser le climat futur, le Groupe d'experts intergouver-



nemental sur l'évolution du climat (GIEC) a défini sous l'acronyme de RCP (pour representative concentration pathways) différents scénarios d'évolution de la concentration des gaz à effet de serre qui tiennent compte des évolutions socio-économiques possibles.

Ainsi :

RCP 8.5 fait l'hypothèse d'une forte augmentation

RCP 4.5 fait l'hypothèse d'une augmentation et d'une stabilisation progressive

RCP 2.6 fait l'hypothèse d'une augmentation, suivie d'une diminution d'ici la fin de ce siècle.

Bien que le scénario RCP 8.5 soit le plus pessimiste de tous les scénarios utilisés par les scientifiques, c'est celui qui se rapproche le plus des valeurs d'émissions actuelles des gaz à effet de serre.

En Europe

Évolution jusqu'à aujourd'hui

Le continent européen a connu le taux d'augmentation de ses température le plus élevée de tous les continents au cours des 30 dernières années. 2022 a été. La deuxième

année la plus chaude jamais enregistrée, après 2020 et à peine plus chaude que 2019, 2015 et 2014. L'été a été le plus chaud jamais enregistré, l'automne le troisième plus chaud jamais enregistré. Des vagues de chaleur prolongées et intenses ont touché l'Europe occidentale et septentrionale. La persistance de faibles niveaux de précipitations, associée à des températures élevées et à d'autres facteurs, a entraîné des conditions de sécheresse généralisées. On estime que les émissions dues aux incendies de forêt pendant l'été ont été les plus élevées depuis 15 ans.

Évolution de la température annuelle en Europe (surface terrestre)  
Projections

La température moyenne annuelle de la surface terrestre devrait augmenter d'ici la fin du siècle (2071-2100 par rapport à 1971-2000) de 1,0 à 4,5 °C selon le scénario RCP 4.5 ou de 2,5 à 5,5 °C selon le scénario RCP 8.5, soit une augmentation supérieure à la moyenne mondiale prévue. Le plus fort réchauffement est prévu dans le nord-est de l'Europe et en Scandinavie en hiver et dans le sud de l'Europe.

masse neigeuse en Europe a diminué de 7 % en mars

la fonte de la calotte glaciaire du Groenland - la plus grande masse de glace dans l'hémisphère nord - s'accélère depuis les années 1990. L'été 2012 a connu une fonte exceptionnelle.

la grande majorité des glaciers en Europe est en train de fondre. Selon le rapport « Climate change, impacts and vulnerability in Europe 2016 » de l'Agence européenne pour l'environnement, depuis les années 1900, les glaciers des Alpes ont perdu approximativement la moitié de leur volume, avec une accélération très nette depuis les années 1980. Cette diminution n'est pas à imputer à une réduction dans les chutes de neige hivernales, mais est entièrement due aux étés chauds (l'élévation des températures est plus importante en haute montagne qu'en plaine, de 1 à 2 °C).

le pergélisol (zone où le sol est gelé en permanence) a montré, au cours des 10-20 dernières années, une tendance générale au réchauffement, en particulier dans l'archipel du Svalbard et en Scandinavie.

l'étendue et le volume des glaces de mer de l'Arctique ont diminué rapidement depuis 1980, surtout en été. Le déclin semble s'être accéléré depuis 1999. Des records ont été atteints en septembre 2007, 2011 et 2012 où la couverture de glace correspondait à peu près à la moitié du minimum observé dans les années 1980. Au cours de la période 1979-2012, l'Arctique a perdu en moyenne 45 000 km<sup>2</sup> de glace de mer par an en hiver et 98 000 km<sup>2</sup> par an à la fin de l'été. Les conséquences

La fonte des glaces qui recouvrent les terres émergées est l'une des principales sources de l'élévation actuelle du niveau de la mer. On estime que la fonte récente de la calotte glaciaire du Groenland a contribué à une élévation globale du niveau de la mer de 0,7 millimètres par an (soit environ un quart de l'élévation totale du niveau de la mer).

La calotte polaire du Groenland diminue d'année en année à cause du changement climatique.

La fonte continue des glaciers en montagne provoque à court terme des avalanches de glace, le débordement des lacs glaciaires, l'instabilité du sous-sol et des glissements de terrain, des fractures dans les roches, des avalanches de boue pendant les pluies... et même un risque accru d'inondations par temps de pluie. Les rivières sont de toute façon déjà gonflées par la fonte massive des glaces et la pluie s'écoule plus rapidement des glaciers en l'absence d'une couche absorbante de neige. A long terme, la fonte des glaciers peut également entraîner des sécheresses :

Source : climate.Be

Super D1 (2024-2025) :

**Ca démarre le 14 septembre !**

Le championnat national Super D1 (saison 2024-2025) démarre, le samedi 14 septembre 2024, a annoncé le Département des Compétitions Nationales de la FFRIM.

C'est dans cette optique que le tirage au sort du calendrier de la Super D1 est prévu, le 19 Août 2024 à 17 H 30 au siège de la FFRIM.

Peu avant se tiendra une réunion d'évaluation de la précédente saison à laquelle sont conviés les présidents des clubs ou leurs représentants.

Officiellement, la saison est ouverte, le jeudi 1er Août avec le démarrage de la première période d'enregistrement local dite mercato débutera ce jour, premier Août pour s'achever le 30 septembre 2024, à 18 heures.

La deuxième période s'étalera du 1er janvier 2025 au 1er février 2025, à 00 heure.



JO de Paris 2024 :

**l'Algérienne Kaylia Nemour remporte l'or aux barres asymétriques**

Elle est entrée dans l'Histoire. L'Algérienne Kaylia Nemour, 17 ans, est devenue dimanche 4 août la première gymnaste africaine sacrée aux JO en gymnastique artistique en décrochant l'or lors de la finale des barres asymétriques des JO-2024 à l'Arena Bercy Paris.

Celle qui s'entraîne dans le club d'Avoine-Beaumont (Indre-et-Loire) et qui concourt pour l'Algérie après un imbroglio avec la France, a devancé la Chinoise Qiu Qiyuan, 17 ans également, qui lui avait ravi l'an passé le titre de championne du monde à Anvers. «Je n'y

crois toujours pas, c'est incroyable. Je suis heureuse d'avoir gagné cette médaille pour l'Algérie. C'est des années de travail acharné, le rêve de toute ma vie qui vient de se réaliser», a-t-elle déclaré. A Paris, Kaylia Nemour a décroché l'excellente note de 15 700, loin devant la Chinoise et ses 15 500 points. Le bronze revient à l'Américaine Sunisa Lee, 21 ans. La reine de la gymnastique Simone Biles avait décidé de faire l'impasse sur cet agrès. Kaylia Nemour, qui a aussi la nationalité française, a choisi il y a deux ans de représenter l'Algérie après

des tensions avec la France. Une poussée de croissance a provoqué un problème osseux (appelé ostéochondrite), nécessitant une opération à chaque genou.

Lorsqu'elle a voulu revenir au plus haut niveau, la gymnaste s'est sentie bloquée par un avis médical rendu par la Fédération française (FFGym), qui s'est défendue en évoquant «des restrictions temporaires de pratique».

Une bataille juridique de plusieurs mois s'est engagée entre les deux parties et Nemour a été exclue du collectif France.»

Ça a un goût particulier après tout ce que j'ai vécu. Je suis très contente d'avoir concouru à Paris, parce que j'ai eu le soutien des Algériens et des Français.»

La gymnaste offre à l'Afrique un premier titre en gymnastique. «C'est fou. Je suis tellement honorée, d'abord d'avoir gagné cette médaille. Je n'y crois toujours pas. Pour moi, il y a encore autre chose après les Jeux olympiques, après la médaille d'or. Je suis très contente d'avoir gagné. C'est vraiment le résultat et la récompense de toutes mes années de travail surtout ces trois dernières années. Je suis passée par des périodes compliquées et c'est incroyable.», a-t-elle reconnu. «Au début, ce n'était pas le plan d'être la première médaillée africaine en gym, mais parfois la vie vous réserve des surprises, des obstacles», a salué son entraîneur Marc Chirilenco. Celle qui avait une médaille d'or sur son téléphone depuis deux ans, pour s'encourager et pas perdre de vue l'objectif, a déjà pris rendez-vous pour Los Angeles. «Je vais me remettre au boulot et repartir pour quatre ans», a-t-elle conclu.

Guinée :

**Kaba Diawara viré après les JO**

Coup de tonnerre pour la sélection de Guinée. La Fédération guinéenne de football (FGF) a annoncé dimanche soir le limogeage du sélectionneur Kaba Diawara.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se seront finalement transformés en cadeau empoisonné pour Kaba Diawara... Initialement assis sur le banc de la sélection A, l'ex-vedette du Syli National avait également pris la tête de la sélection Olympique en mai pour le barrage aux JO contre l'Indonésie (1-0) puis pour la phase finale, soldée par trois défaites contre la Nouvelle-Zélande (1-2), la France (0-1) et les Etats-Unis (0-3) et une élimination au premier tour.

Nommé à la tête des A en octobre 2021 en remplacement de Didier Six, Kaba Diawara avait finalement été reconduit en avril 2022 malgré une élimination décevante en 8es de finale de la CAN 2021. Il était en revanche parvenu à relever la tête ensuite, conduisant le Syli National jusqu'à un quart de finale historique lors de la dernière CAN en début d'année et avait maintenu son pays en vie dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2026, à seulement trois points du leader algérien.

Un bilan toutefois insuffisant aux yeux des dirigeants. «La Fédération Guinéenne de Football (FGF) informe l'opinion publique, les supporters du Syli National, et l'ensemble des partenaires qu'il a été mis fin à la collaboration avec le sélectionneur de l'équipe nationale Syli A, M. Kaba Diawara, ainsi qu'avec l'ensemble de son staff technique», a ainsi informé la FGF. «Cette décision a été prise en raison de l'absence de réalisation des ob-



jectifs sportifs qui avaient été fixés contractuellement. L'objectif initialement assigné au staff sortant était de faire progresser le Syli National A parmi les 10 meilleures nations africaines au classement FIFA au cours d'une période d'évaluation de deux ans. Malheureusement, cet objectif n'a pas été atteint, ce qui a conduit à la nécessité d'une réorientation stratégique.»

Charles Paquille sélectionneur intérimaire, voire mieux ?

Même s'ils ne sont pas expressément évoqués, on peut imaginer que les JO ont aussi pesé dans cette décision au sortir d'un mois de juin pas si négatif (victoire de prestige 2-1 en Algérie, certes gâchée par une défaite sur le fil contre le Mozambique, 0-1). Un comité transitoire a été nommé pour remplacer Diawara et diriger le Syli National dans les éliminatoires de la CAN 2025. «Pour garantir une transition efficace et assurer la continuité dans la préparation des prochaines échéances, il a été décidé de mettre en place un directoire transitoire chargé de la gestion technique du Syli A. Ce directoire sera en place jusqu'à au moins novembre 2024, période correspondant à la fin des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, indique ainsi l'instance.

**Coup d'envoi des éliminatoires zonales de la Ligue des Champions Féminine de la CAF**

La course pour décrocher une place dans la prestigieuse Ligue des Champions Féminine de la CAF, la compétition phare des clubs féminins africains, bat son plein. Des équipes à travers les six Unions Zonales se disputeront durant tout ce mois d'août une qualification pour la quatrième édition du tournoi. Les phases finales de cette édition 2024 se tiendront en novembre prochain. Trois ans après ses débuts en Égypte, la Ligue des Champions Féminine de la CAF ne cesse de gagner en ampleur, captivant des publics mondiaux majeurs, remplissant les enceintes sportives, suscitant un fort engagement en ligne, tout cela en offrant des affrontements de très haut niveau entre les meilleures équipes féminines du continent.

Grâce aux clubs phares du football féminin africain, tels que Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), AS FAR (Maroc) et AS Mandé (Mali), entre autres, la quatrième édition s'annonce comme un nouveau cha-

pitre captivant pour le football féminin en Afrique.

Avant la phase finale du tournoi, qui se tiendra ultérieurement dans l'année, des matchs de qualification se dérouleront dans les différentes unions de zone de la CAF dans les semaines à venir. Ces éliminatoires détermineront les championnes de zone qui tenteront de ravir le titre aux Sundowns, qui l'ont remporté à deux reprises (en 2021 et 2023).

La Sierra Leone (UFOA A), la Côte d'Ivoire (UFOA B), le Malawi (COSAFA), la République démocratique du Congo (UNIFFAC), l'Éthiopie (CECAFA) et l'Algérie (UNAF) ont été désignés comme les six pays hôtes des éliminatoires de la Ligue des Champions Féminine de la CAF.

Les vainqueurs de chaque zone se qualifieront pour la phase finale de la compétition. Ligue des Champions Féminine / UFOA A : L'AS Mandé prend la tête, les Determine Girls soignent leur retour